



AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - Saint Léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : autocyclettes@orange.fr -- site : [www //autocyclettes.fr](http://www.autocyclettes.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Inscription à la treizième « sortie des grands-mères » dimanche 7 Mai 2023.

C'est avec un grand plaisir que je vous convie à venir nous rejoindre avec vos véhicules anciens à deux, trois, quatre roues (ou plus) pour venir participer à notre désormais traditionnelle « Balade grands-mères ». Comme les précédentes éditions cette journée sera réservée à tous types de véhicule dont la date de sortie d'usine du premier modèle est **antérieure à 1945** (pour les voitures) **et pour les motos antérieures à l'année 1960.**

Rendez-vous au local de l'Autocyclettes : impasse Marcel Delplace à partir de 9 heures.

Possibilité de laisser son plateau ou remorque motos.

Départ : 9 heures 30 en direction de la Baie du Mont Saint Michel.

Le déroulement de cette journée sera le plus simple et le plus conviviale possible.

Vous apporterez donc votre pique-nique que nous partagerons en bord de baie (Salle prévue en cas de mauvais temps. Merci de prévoir vos tables, chaises et gobelets!). Pour ceux qui le souhaitent, un repas au restaurant est également possible (à votre charge et à préciser lors de votre inscription SVP!).

Le soir retour au local pour pot de clôture.

Une remorque motos suivra notre périple.

Inscription à retourner accompagnée de votre règlement avant le 3 Mai 2023 à :

Michel LEMETAYER - 15 terre rouge. 35270 BONNEMAIN

Pas d'inscription sur place !!

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse internet :@.....

Véhicule utilisé ce 7 Mai 2023 : Marque :

Modèle : Année :

Inscription :

Pour les adhérents Autocyclettes : Nombre de participants : X 5.00 € = €

Pour les non adhérents : Nombre de participants : X 10.00 € = €

Total par chèque à l'ordre de **Autocyclettes du pays Dolois** : =€

A retourner accompagné de ce bulletin signé pour enregistrement de votre participation SVP.

REGLEMENT

Tous les motards devront porter un casque.

Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Ces documents pourront être demandés par les organisateurs qui se réservent le droit d'exclure tout participant ne pouvant les présenter.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

Aucune inscription ne sera prise sur place. Tous les engagements doivent nous parvenir signés accompagnés de leur règlement pour le 3 Mai 2023.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "Balade grands-mères", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :